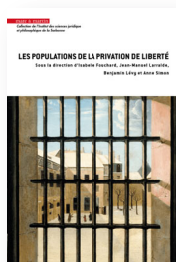


La Collection de l'ISJPS



Les populations de la privation de liberté
Dir. I. Foucard, J.-M. Larralde, B. Lévy
et Anne Simon



*Les frontières disciplinaires du droit public
Regards critiques et interdisciplinaires*
Dir. A. Friès-Flaubert, M. Lopez-Derouault
et X. Dupré de Boulois



Dictionnaire du droit de la sécurité intérieure
Dir. O. Gohin, X. Latour et O. Renaudie

Le prix de thèse Delmas-Marty de l'ISJPS récompense
chaque année une thèse en droit ou en philosophie.



Institut des sciences
juridique et philosophique
de la Sorbonne

Une soixantaine de chercheurs et d'enseignants-chercheurs

juristes et philosophes

abordent ensemble des problématiques contemporaines.

ISJPS – UMR 8103

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, centre Lourcine
1 rue de la Glacière – 75013 Paris

p1ps.fr/ISJPS



isjps.bsky.social



isjps



Un fort ancrage disciplinaire

L'ISJPS rassemble cinq centres de recherche aux compétences complémentaires.

Le centre d'études et de recherches sur l'administration publique s'attache à l'analyse des mutations du droit public et de l'État dans une perspective pluridisciplinaire. Il a récemment accueilli des recherches collectives portant sur la gouvernance en période de crise et face au risque, sur les contentieux publics et les droits fondamentaux.

Le centre Sorbonne constitutions & libertés étudie les dimensions plurielles du droit constitutionnel et des droits et libertés fondamentaux. Résolument ouvert à toutes les écoles de pensée, il se veut pluraliste et tourné vers l'analyse des défis nationaux et comparés des droits constitutionnels et des libertés.

Le centre de philosophie contemporaine de la Sorbonne étudie les formes de la normativité dans les grands domaines de la philosophie : philosophie du langage et de la connaissance, métaphysique ; phénoménologie et psychanalyse ; théories sociales, morales, juridiques et politiques contemporaines ; sciences de l'art, de la culture et des religions.

Le centre de droit comparé et internationalisation du droit étudie les dynamiques normatives entre espaces juridiques nationaux, régionaux et internationaux. Privilégiant une approche transversale de la normativité, ses travaux portent sur des domaines variés (droits humains, justice pénale internationale, champ pénitentiaire, expertise culturelle, méthodes et usages du droit comparé, environnement et responsabilités) avec, en filigrane, l'utopie d'un droit commun.

Le centre normes, sciences et techniques analyse le rôle des normes, notamment juridiques, dans les transformations de notre société scientifique et technique contemporaine. Ses recherches, qui sont interdisciplinaires, portent sur l'IA, les techniques de PMA, la génétique ou encore l'environnement. Avec un objectif commun : mettre en perspective les changements sociétaux induits par les avancées scientifiques, technologiques et environnementales.

Cinq axes de recherche transversaux

En combinant les outils du droit et de la philosophie, l'ISJPS explore des thématiques novatrices.

L'axe démocratie

étudie les questions politiques, juridiques et philosophiques soulevées par les mutations de l'exigence démocratique, tant sur le plan des institutions que sur celui des mobilisations populaires et de la participation citoyenne. Il se concentre également sur les mises en cause de la démocratie par les régimes illibéraux et populistes.

L'axe genre

anime des recherches sur les normes sociales, juridiques et morales relatives au genre, à l'égalité femmes/hommes et aux identités sexuées (sexualités, droits reproductifs, marchandisation du corps, procréations assistées et filiation, vulnérabilité et éthique du *care*).

L'axe données et intelligence artificielle

développe des recherches interdisciplinaires sur les données en sciences humaines et sociales, prenant en compte notamment l'émergence de nouveaux corpus juridiques et culturels. Face à l'usage croissant des données en santé, en droit et dans les domaines de la culture, et plus généralement dans tous les secteurs socio-économiques, l'axe aborde leurs enjeux épistémologiques, sociaux, politiques et éthiques.

L'axe environnement

œuvre à la production de nouvelles connaissances sur les manières d'habiter la Terre. Il questionne les différentes normativités environnementales soulevées par la crise écologique. Ses membres réfléchissent aux défis écologiques contemporains en interrogeant les conceptions juridiques, philosophiques, économiques et anthropologiques de la nature.

L'axe responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

visait, sous l'angle de la responsabilité, à repenser le rôle des entreprises et des organisations dans un contexte de globalisation économique et de montée en puissance des acteurs privés économiques transnationaux.